

Atlas interactif sous régional sur l'éducation (Burkina Faso, Mali, Sénégal)

Indicateur : Ayant accédé au primaire

Ce document présente une analyse sommaire des résultats obtenus au sujet de l'indicateur « Ayant accédé au primaire » (autrement dit, « avoir été scolarisé » ou « être passé par l'école ») dans le cadre de *l'atlas interactif sous régional sur l'éducation* du projet DEMOSTAF.

Cet atlas, commun à trois pays - le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal -, s'appuie sur les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de chacun des trois pays, soit respectivement 2006, 2009 et 2013. L'indicateur a été calculé pour les 140 unités d'analyse¹, pour chaque sexe et pour l'ensemble des deux sexes, et au sein de cinq groupes de générations : 1950-59, 1960-69, 1970-79, 1980-89, 1990-95.

En rapport avec les âges officiels de scolarisation au primaire (7-12 ans), communs aux trois pays, l'accès à l'école primaire pour ces cinq générations s'est respectivement effectué au cours des périodes suivantes: fin des années 1950 – première moitié des années 1960 ; fin des années 1960 – première moitié des années 1970 ; fin des années 1970 – première moitié des années 1980 ; fin des années 1980 – première moitié des années 1990 ; fin des années 1990 – première moitié des années 2000. On peut ainsi retracer l'évolution de l'accès à l'école primaire sur une trentaine d'années depuis les indépendances, survenues au début des années 1960 dans chacun des trois pays.

Tel que mentionné à la [section méthodologique](#) du site Web de l'atlas interactif, il est important de rappeler que les résultats présentés concernent évidemment les personnes vivantes lors des opérations de recensement susmentionnées et conséquemment, les premières générations peuvent être affectées par un léger biais lié à la mortalité. Cela pourrait avoir une incidence quant à l'ampleur des écarts observés dans la séquence générationnelle sans remettre en question la tendance générale à l'amélioration des taux d'accès au fil des générations.

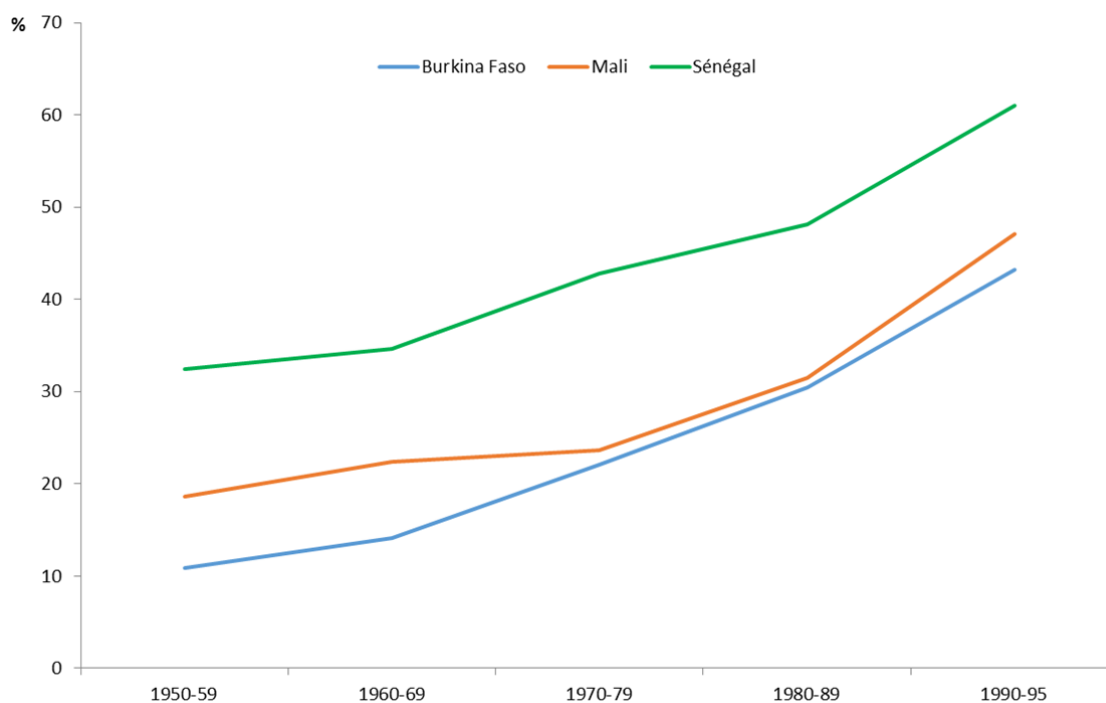
À l'échelle nationale, une croissance indéniable de l'accès à l'école primaire au fil des générations

Les tendances observées pour les trois pays sont assez semblables d'une génération à une autre, à savoir un accès croissant à l'école primaire au fil des générations (graphique 1) ; elles apparaissent globalement cohérentes avec l'évolution du taux brut de scolarisation au primaire au cours de la période 1971-2002 (graphique 2). Ces tendances traduisent les effets des politiques éducatives menées dans chacun des trois pays depuis les indépendances. La croissance plus accentuée dans les générations les plus récentes (1990-95) correspond aux débuts de mise en place des plans nationaux d'action en matière d'éducation de base qui s'inscrivent dans la dynamique internationale initiée en 1990 par la Conférence mondiale pour « l'éducation pour tous » (EPT), tenue à Jomtien, renforcée en 2000 lors du Forum de Dakar et de la Conférence mondiale sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

¹ Les 45 provinces du Burkina Faso, les 50 cercles du Mali et les 45 départements au Sénégal, soit le second niveau d'agrégation géographique des données de recensement dans ces trois pays.

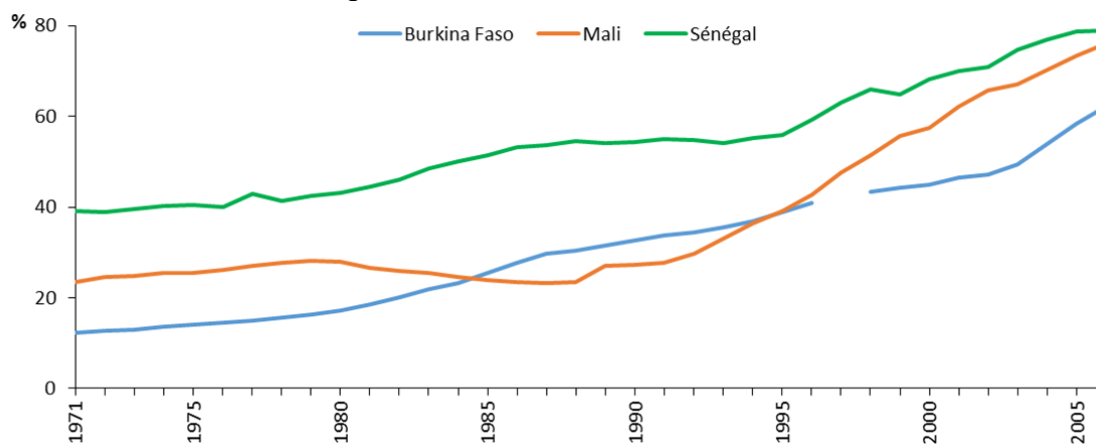
Le Mali se distingue cependant par un net ralentissement de l'accès à l'école primaire pour la génération 1970-79 qui est à mettre en lien avec le recul de la scolarisation survenu dans les années 1980, s'inscrivant dans le phénomène de « déscolarisation », observé pour de nombreux pays, en raison de la mise en place des plans d'ajustement structurel. La décennie 1990 constitue assurément un tournant dans le développement de la scolarisation au Mali, suite à l'avènement d'un régime démocratique (la III^{ème} République).

Graphique 1 : Pourcentage d'individus, sexes réunis, ayant accédé au primaire selon la génération, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal



Note : La génération la plus récente concerne les personnes nées entre 1990 et 1995 inclusivement (regroupement de six années) alors que les autres générations sont constituées à partir de périodes décennales ; si la dernière génération portait sur une décennie, la pente entre les deux dernières observations pourrait être encore plus accentuée.

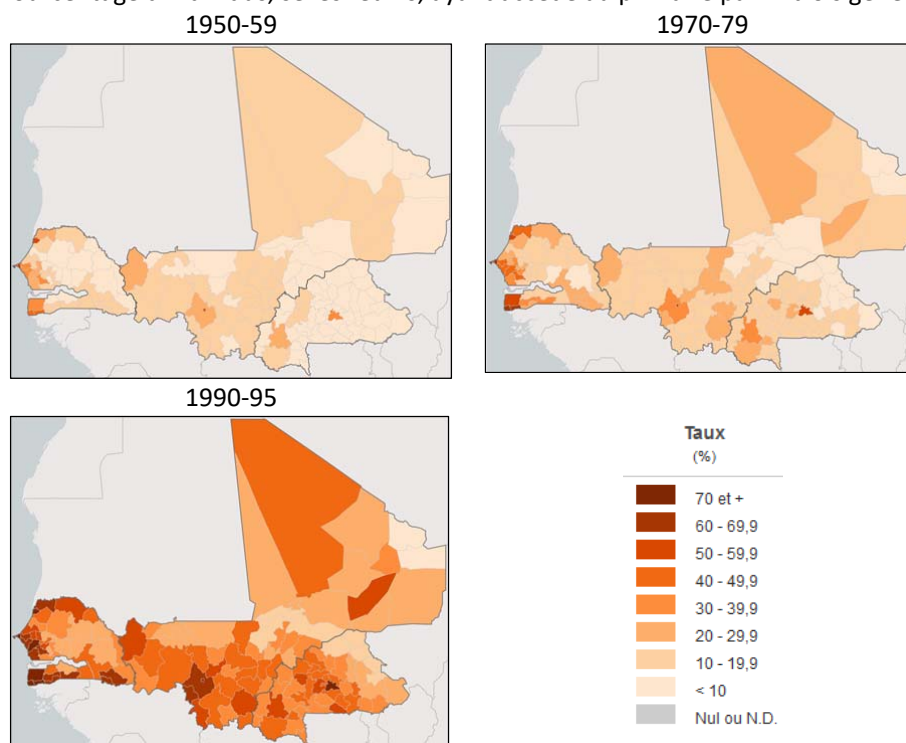
Graphique 2 : Évolution du taux brut de scolarisation au primaire, sexes réunis, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, de 1971 à 2006



Source : site Web de l'Institut de statistique de l'Unesco. Donnée manquante en 1997 pour le Burkina Faso.

L'atlas interactif permet de visualiser ces dynamiques de scolarisation. Le fait de passer d'une génération antérieure à une génération plus récente provoque l'affichage de taux généralement supérieurs, représentés par des teintes foncées (carte 1).

Carte 1 : Pourcentage d'individus, sexes réunis, ayant accédé au primaire parmi trois générations



Sur les 140 entités géographiques (province, cercle ou département) composant l'ensemble des trois pays, et en référant aux résultats des deux sexes réunis, le nombre d'unités territoriales présentant un taux d'accès au primaire inférieur à 10% chute de 72 (51,4%) à 2 (1,4%), de la génération 1950-59 à celle de 1990-95. À l'autre extrémité des catégories de la légende, soit les taux d'accès supérieurs à 70%, on dénombre une seule unité géographique (0,7%) dans la génération des individus les plus âgés (1950-59), alors que la génération la plus récente (1990-95) en compte 11 (7,9%). D'ailleurs, pour cette dernière génération, plus du quart des entités géographiques (26,4%) présentent un taux d'accès d'au moins 50%.

Diversité des panoramas au sein des pays et selon le sexe

Pour les individus nés durant la période 1950-59, soit la génération ayant principalement fréquenté l'école primaire près d'une décennie suivant les indépendances ou au tournant des années 1970, les différences spatiales appellent les remarques suivantes :

- au Sénégal, une nette distinction se fait entre les départements côtiers et ceux de l'intérieur, héritage d'une scolarisation qui a démarré sous la colonisation par les régions côtières, notamment à Dakar et ses environs, dans la région de Saint-Louis et en Casamance.
- Au Mali comme au Burkina Faso, le démarrage de la scolarisation à cette époque concerne avant tout les deux capitales et leurs environs, de même que la province du Houët abritant la ville de Bobo-Dioulasso, puis, le cercle de Kayes, abritant la ville du même nom. Ainsi, la génération des gens les plus âgés considérés dans nos analyses n'atteint pas le seuil de 20% d'accès au primaire, voire de 10%, dans la plupart des provinces.

En termes d'évolution, le défilement d'une génération à une autre montre que si l'accès au primaire a progressé quasiment partout, de fortes inégalités spatiales demeurent dans chacun des trois pays, maintenant plus ou moins le schéma initial précédemment évoqué.

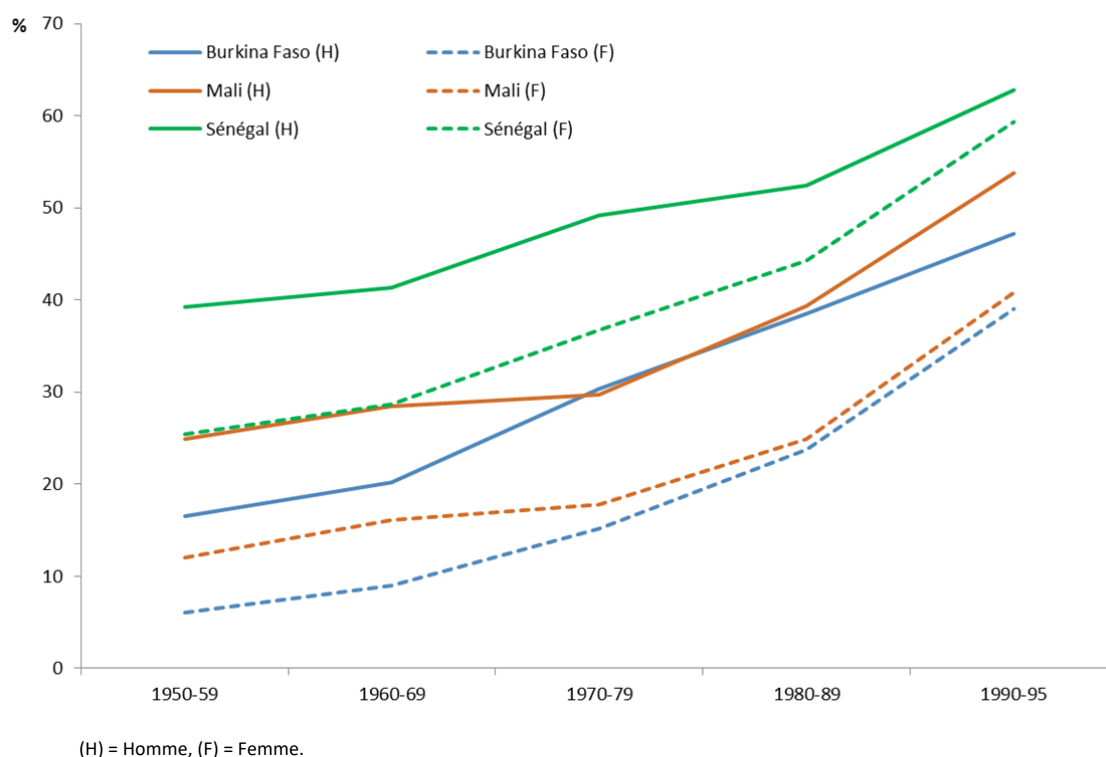
Ainsi, pour la génération 1990-1995, soit celle ayant fréquenté l'école primaire à la fin des années 1990 début des années 2000, période correspondant à la mise en place des politiques relatives à l'éducation pour tous, on peut observer :

- au Sénégal, l'accès au primaire s'avère encore problématique dans neuf départements - pour la plupart situés au centre du pays plus celui de Médina Yoro Foula en Casamance -, où les pourcentages d'accès au primaire demeurent inférieurs à 30%.
- Au Mali, la forte croissance de la scolarisation au primaire enclenchée à partir des années 1990 ne s'est pas produite partout avec la même intensité : c'est globalement la partie sud qui en a le plus bénéficié ; les cercles de Ténenkou, Youwarou, Niafunké et Douentza situés juste au nord de Mopti présentent des pourcentages de personnes ayant accédé au primaire toujours inférieurs à 20% et ceux de Tin-Essako et Abeïbara, situés à la frontière nord-est, sont inférieurs à 10%. Si les cercles de Gao et de Tombouctou font meilleure figure, avec des pourcentages respectifs de 50,5% et de 45,5%, c'est essentiellement le fait des deux villes qui les abritent.
- Au Burkina Faso, à l'aube du démarrage en 2002 du Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB), les progrès de scolarisation déjà sensibles au cours des années 1990 ont concerné la plupart des provinces, à l'exception de celles les plus à l'est et surtout de la partie nord-est (Soum, Oudalan, Séno, Yagha, Komandjari) où le seuil des 20% n'est pas atteint pour les résidents nés durant la période 1990-95.

Alors que pour les hommes, on retrouve ce même schéma global d'évolution des inégalités spatiales, on peut relever quelques différences du côté des femmes, essentiellement dans les deux générations les plus récentes (1980-89 et 1990-95). Au Sénégal, le département de Ranérou Ferlo, au centre du pays, se distingue par un pourcentage d'accès au primaire chez les femmes n'atteignant toujours pas les 20%. Au Mali, en complément du schéma évoqué ci-dessus, quelques autres cercles présentent pour les femmes des pourcentages parmi les plus faibles : à moins de 20% pour ceux de Nioro, Diéma, Nara, Gourma-Rharous et Tessalit.

Les écarts selon le sexe ont tendance à s'amenuiser chez les plus jeunes générations, les taux féminins rejoignant presque les pourcentages masculins au Sénégal et au Burkina Faso chez les personnes nées de 1990 à 1995 (graphique 3). Au Mali, les écarts entre les sexes sont plus constants au fil des générations.

Graphique 3 : Pourcentage d'individus ayant accédé au primaire selon le sexe et la génération, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal



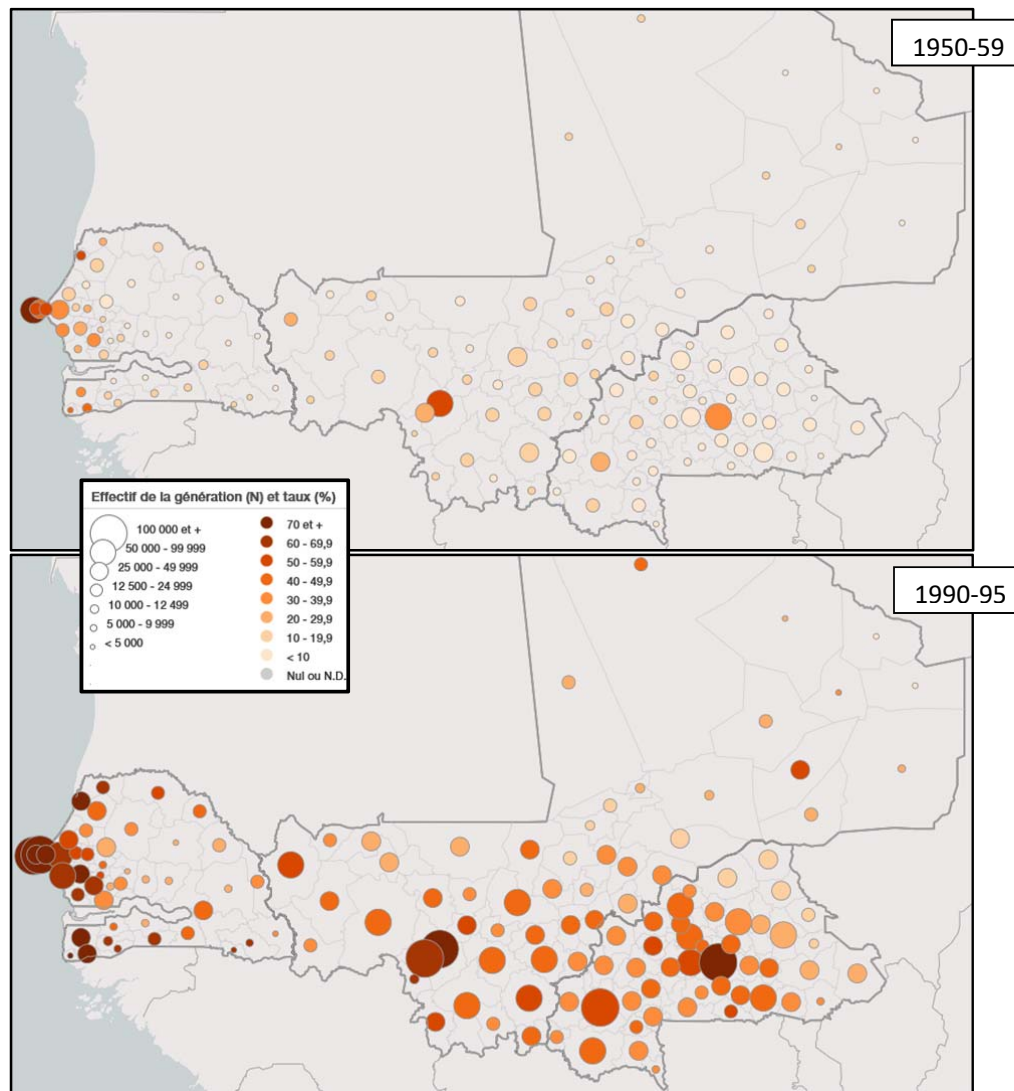
Note : La génération la plus récente concerne les personnes nées entre 1990 et 1995 inclusivement (regroupement de six années) alors que les autres générations sont constituées à partir de périodes décennales ; si la dernière génération portait sur une décennie, la pente entre les deux dernières observations pourrait être encore plus accentuée.

Taille des effectifs générationnels et taux d'accès au primaire

Le second module cartographique de l'atlas interactif (les cartes utilisant des symboles circulaires) présente les mêmes pourcentages d'accès que ceux illustrés dans le premier module (les cartes choroplèthes). En supplément des taux d'accès, ces secondes cartes permettent d'analyser aussi la répartition des effectifs totaux par génération. Ainsi, la taille des symboles circulaires est ajustée en fonction du nombre total d'individus composant une génération donnée (selon le sexe ou les deux sexes réunis). Cet effectif correspond justement au dénominateur utilisé dans le calcul des taux d'accès. Bref, en présentant les taux d'accès dans des symboles dont la taille varie en fonction de l'effectif total générationnel, cette seconde collection de cartes amenuise l'effet visuel associé aux superficies des unités d'analyse. Certains polygones dont la surface est très grande regroupent parfois de faibles effectifs générationnels alors que des zones fortement peuplées sont souvent représentées dans de petits polygones, comme c'est le cas des territoires des capitales. Or, dans le second module, le poids démographique des unités d'analyse sert à déterminer la taille des symboles servant à représenter les taux d'accès en différents tons de couleurs.

Au premier coup d'œil (carte 2), on constate que les taux supérieurs d'accès se retrouvent souvent dans les zones les plus peuplées (les symboles de plus grande taille). Sans surprise, ces cartes permettent d'apprécier encore plus facilement comment les capitales et certaines zones à forte densité de population présentent généralement des taux d'accès plus élevés comparativement aux zones davantage rurales. Cette dichotomie est surtout observable chez les premières générations.

Carte 2 : Effectif générationnel et pourcentage d'individus ayant accédé au primaire, générations 1950-59 et 1990-95, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal



Enfin, si l'ensemble des commentaires du présent document décrivent des résultats obtenus au sujet de l'indicateur « Ayant accédé au primaire » (autrement dit, « être passé par l'école »), il est utile de signaler que la lecture de ces résultats pourrait être inversée, les pourcentages d'individus n'ayant jamais été scolarisés constituant le phénomène corolaire.

Marc PILON et Laurent RICHARD (2018). *Atlas interactif sous régional sur l'éducation. Indicateur : Ayant accédé au primaire*. Projet Demostaf / Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF). Québec, Université Laval. [<http://www.atlasds.fss.ulaval.ca/pdf/a.pdf>]



DEMOSTAF bénéficie d'un financement au titre du programme-cadre de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n°690984.

Contact : contact_demostaf@listes.ined.fr

Twitter : @Demostafproject

Site Web : demostaf.site.ined.fr/